

PROJET DE BUDGET : RASSURER LES MARCHES FINANCIERS

L'austérité pour les salariés, pour les services publics, pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche

Après le projet de loi de financement de la sécurité sociale, le projet de loi de finances pour 2011 confirme le choix fait par le gouvernement de renforcer sa politique d'austérité mise en œuvre pour « rassurer » les agences de notation et les marchés financiers, au risque de casser une reprise déjà pourtant fragile, ce qui rend peu crédibles l'annonce d'une croissance l'an prochain de 2% et d'une réduction du déficit public à 6% du PIB.

Cette austérité passe, contrairement aux années précédentes, par une augmentation des prélèvements obligatoires, sous la forme d'un « rabotage » de dépenses fiscales mais principalement au détriment des couches moyennes ou des incitations écologiques. Mais la niche scandaleuse que représente le bouclier fiscal n'est pas remise en cause. Et est maintenu le CIR (crédit impôt recherche) dont des rapports des deux assemblées parlementaires ont dénoncé le coût exorbitant (5 milliards prévus pour 2011, soit 20% du budget de la MIRE¹) et les effets d'aubaine dont bénéficient les plus grandes entreprises et leurs filiales, sans pour autant augmenter leurs dépenses de recherche.

Elle passe aussi par une compression encore accrue des dépenses, notamment pour la solidarité, l'insertion, l'environnement et la compensation des charges accrues des collectivités territoriales. La suppression de 31 400 postes de fonctionnaires aggrave l'étranglement déjà imposé aux services publics ; elle frappe pour plus de la moitié l'Education Nationale (16 000 postes).

L'Enseignement Supérieur et la Recherche sont présentés comme étant à l'abri de cet étranglement des services publics, car échappant à ce plan de suppressions d'emplois. Devant la bureaucratie endémique dans les établissements découlant de la loi LRU et du passage aux responsabilités et compétences élargies, les besoins en emploi d'enseignants-chercheurs et d'enseignants sont de moins en moins couverts par des emplois statutaires. Un plan pluriannuel de créations d'emplois et de recrutements pour toutes les catégories est indispensable. En fait, en dépit des effets d'affichage s'appuyant sur des annonces pour la période 2011-2013, les crédits de paiement de la MIRE¹ n'augmentent que de moins de 2% en valeur, ce qui correspond à une stagnation en pouvoir d'achat : c'est une évolution sans précédent depuis des années. Cette stagnation, avec l'inflation, revient en fait à une réduction des moyens accordés à la plupart des établissements et aux laboratoires, si l'on tient compte de l'impact de mesures antérieures.

Les documents officiels font miroiter la concrétisation de projets liés au grand emprunt ou au plan campus. Mais les fonds effectivement disponibles sont conditionnés à la réalisation de partenariats public-privé (PPP) et à la labellisation comme initiatives d'excellence. Le gouvernement s'obstine ainsi dans une politique discriminatoire et bureaucratique dont la Cour des Comptes a déploré récemment l'absence d'efficacité et de cohérence.

La seule mesure qui peut paraître positive, après le retrait des projets remettant en cause l'aide au logement étudiant, est le versement d'un dixième mois de bourse dont le versement intégral n'interviendra qu'en 2011-2012.

Le SNESUP appelle à participer massivement aux actions en cours, et notamment aux journées d'action du 2, du 5 (à Paris devant le Sénat) et du 12 octobre contre le démantèlement du système de retraites. Il appelle à contribuer à la continuité de la mobilisation, pour mettre en échec les entreprises régressives du gouvernement et exiger les moyens nécessaires pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Il déposera un préavis de grève du 4 au 12 octobre.

Adopté par le Bureau National du 30 septembre 2010

Manifestations du 2 octobre : Paris, 14h30, Place de la République sous le ballon enseignement supérieur recherche. Marseille, départ de la manifestation à 14h30 Place Castellane. Dijon, 14h30 Place de la Libération Montbard....voir site de la FSU <http://www.fsu.fr/spip.php?article2514>